

**RECOMMANDATIONS IM
ACTIVER LES REMBOURSEM**



Laboratoire SERRAT
IDRISSI Naima

003

1800

**OUR
REJETS**

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- | | |
|------------------------------------|-----------------------|
| 0 Réclamation | : contact@mupras.com |
| 0 Prise en charge | : pec@mupras.com |
| 0 Adhésion et changement de statut | : adhesion@mupras.com |

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS :Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com



Mutuelle de Prévoyance
& d'Actions Sociales
de Royal Air Maroc

Declaration de Maladie

N° W21-814851

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent(e)

Matricule : 000 35 90

Société :

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom :

IDRISSI

Naima

Date de naissance :

01/07/1967

Adresse :

96 Rue Al madani

Bernechid

Tél. : 06 72 96 14 84

Total des frais engagés :

Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation :

Nom et prénom du malade :

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : 000 35 90

Le : 28/08/2023

Signature de l'adhérent(e) :



VOLET A

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates, les A	Nature des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
17/8/23	Consultation		1000,00	INP : 01234567890123456789 Professeur Ahmed Hammoudi Spécialiste des malades Cardiologiques 58 Rue Abdellah Maârif 05 22 25 36 10

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
PHARMACIE LOTISSEMENT ZOUBIDA ot. Zoubida Centre Commercial Zoubida N° 104 - BERRECHID	17/8/23	688,60

ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
ANALYSES D'ANATOMIE Dr. SEKOU	18/8/23		1900,00

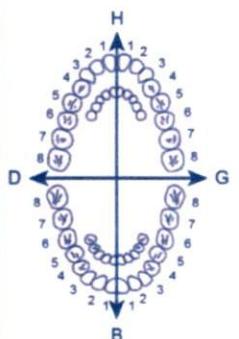
AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Particulier	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

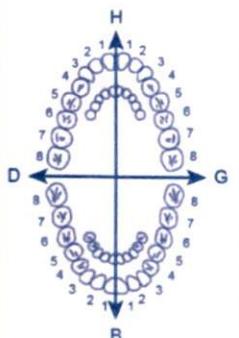
VOLET ADHERENT

* Il est entendu que le règlement est conditionné par la fourniture de tous les justificatifs exigés par la Mutuelle.

SOINS DENTAIRES



O.D.F PROTHESES DENTAIRES



DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE

H	25533412	21433552
	00000000	00000000
D	00000000	00000000
	35533411	11433553
B		

[Création, remont, adjonction]
Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

COEFFICIENT DES TRAVAUX

MONTANTS DES SOINS

DEBUT D'EXECUTION

FIN D'EXECUTION

COEFFICIENT DES TRAVAUX

MONTANTS DES SOINS

DATE DU DEVIS

DATE DE L'EXECUTION



Professeur Ahmed BENNIS

Professeur de Cardiologie

Ancien Chef de Service de Cardiologie du CHU Ibn Rochd de Casablanca

Ancien Président de la Société Marocaine de Cardiologie

Fellow of The European Society of Cardiology

Fellow of The American College of Cardiology

Casablanca le :

CASA , Le 17/08/2023

Mme NAIMA IDRISI

167,10 x 3



1) ROZAT 10 MG

1 le soir, au cours du repas, pendant 3 mois

27,70 x 3

2) CARDIOASPIRINE Comprime Gastro-Résistant à 100 mg Bte 30 Comprime

82,10 x 2
Prendre 1 comprimé à midi, au cours du repas, pendant 3 mois

3) INEXIUM 20MG BT/14 CP

Prendre 1 comprimé le matin, avant le repas, pendant 1 mois

688,60



Professeur Ahmed BENNIS
Spécialiste des maladies
Cardiovasculaires
98 Rue Kadi lass Maârif - Casablanca
Tel : 05 22 25 36 00

PHARMACIE LOTISSEMENT
ZOUBIDA
Lot. Zoubida Centre Commercial
Zoubida N° 104 - BERRECHID

PPV : 147DH10
PER : 05/25
LOT : M1621-1

ROZAT® 10 mg
Rosuvastatine
28 comprimés pelliculés



6 118000 041771

PPV : 147DH10
PER : 05/25
LOT : M1621-1



6 118000 041771

ROZAT® 10 mg
Rosuvastatine
28 comprimés pelliculés



PPV : 147DH10
PER : 11/24
LOT : L3805-2

SYNTHEMEDIC
22 rue zoubair bno al aquam roches
noires casablanca
INEXIUM®
20 mg Cpr GR.
Boîte 14
64015DMP/21NRQ P.P.V.:82,10 DH
6 118001 020591

SYNTHEMEDIC
22 rue zoubair bno al aquam roches
noires casablanca
INEXIUM®
20 mg Cpr GR.
Boîte 14
64015DMP/21NRQ P.P.V.:82,10 DH
6 118001 020591

Cardioaspirine 100 mg/30cps
Acide acétysalicylique
P.P.V. : 27,70 DH
Bayer S.A.
6 118001 090280

Cardioaspirine 100 mg/30cps
Acide acétysalicylique
P.P.V. : 27,70 DH
Bayer S.A.
6 118001 090280

Cardioaspirine 100 mg/30cps
Acide acétysalicylique
P.P.V. : 27,70 DH
Bayer S.A.
6 118001 090280

DRISSI NAIMA

Né(e) le _____
Age _____
Sexe Féminin
Taille cm _____
Poids kg _____
Origine _____
PA _____
Remarque _____

FC 54 /min

Intervalles

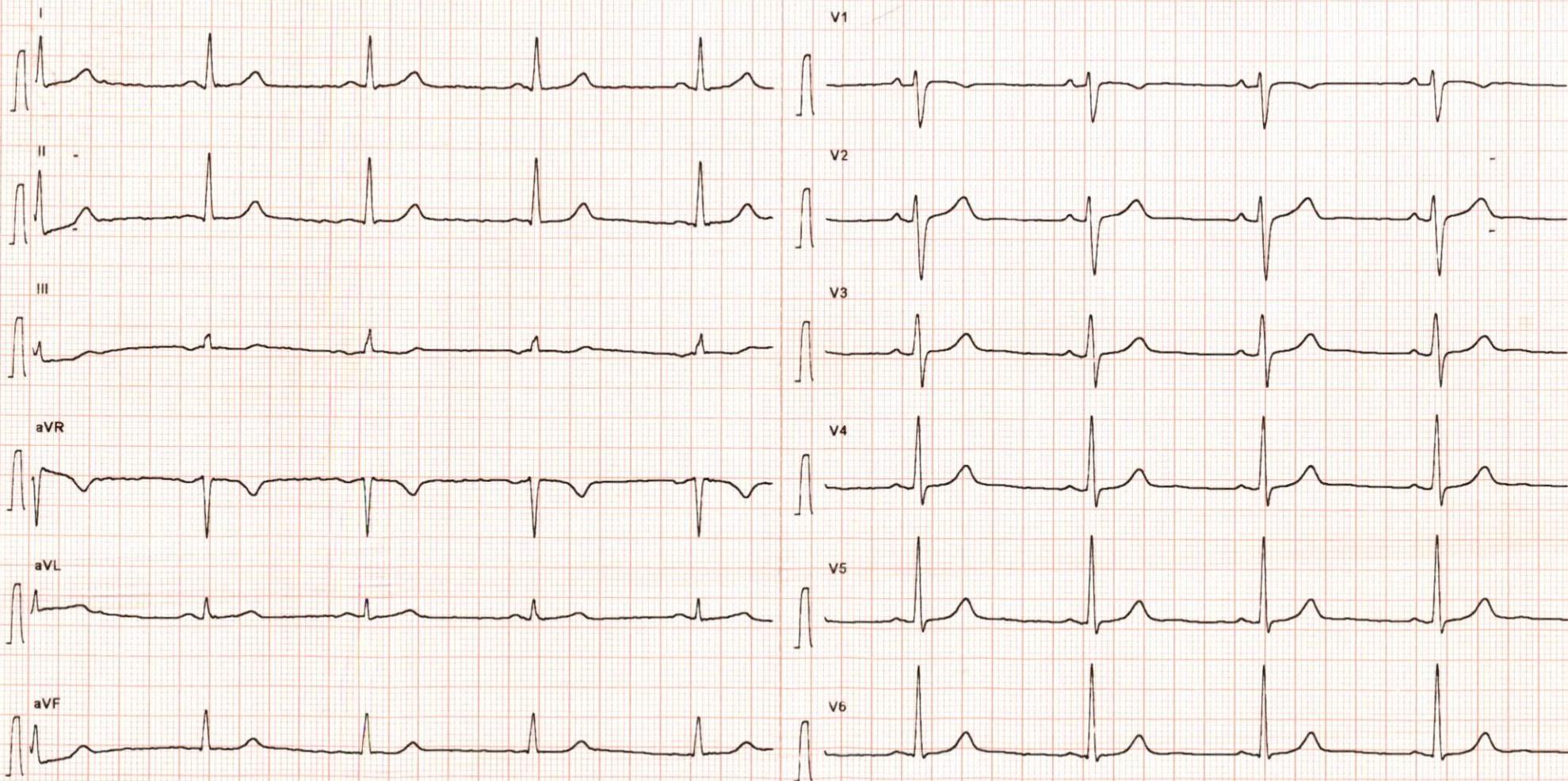
RR 1119 ms
P 108 ms
PR 138 ms
QRS 94 ms
QT 438 ms
QTc 417 ms
(Bazett)

Axes

P 0 °
QRS 36 °
T 34 °

Interprétation: RYTHME SINUSAL, ECG NORMAL

RI6.02 Rapport non confirmé



10 mm/mV 25 mm/s

10 mm/mV 25 mm/s

Laboratoire Sekkat d'analyses médicales

Docteur Mohamed Sekkat

Médecin Biologiste en analyses médicales

Patente N°

Adresse : N°12 Lot. El Yousser II, intersection rue Mohamed V et rue

Moqawama, à coté de BMCE bank, Berrechid

Tél. : 05 22 51 77 81 / Email : laboratoiresekkat@gmail.com

Urgences : 06 25 63 42 71

Biochimie - Hématologie - Virologie - Bactériologie - Parasitologie - Mycologie -
Immunologie - Hormonologie - Toxicologie - Biologie de la reproduction

Facture

N° facture : 2023-09472

Patient : Mme IDRISI Naima

Édité le : 18/08/2023

Date prélèvement : 18/08/2023

Analyses	Valeur en B	Montant
NUMERATION FORMULE SANGUINE AVEC PLAQUETTES (NFS)	80	80,00
Glycémie à jeun	30	30,00
Urée	30	30,00
Créatinine	30	30,00
Acide Urique	30	30,00
ASAT (Aspartate Aminotransférase)	50	50,00
ALAT (Alanine Aminotransférase)	50	50,00
GGT (Gamma-Glutamyl Transférase)	50	50,00
Créatine PhosphoKinase	100	100,00
Triglycérides	60	60,00
Cholestérol Total	30	30,00
HDL-Cholestérol	50	50,00
LDL-Cholestérol	50	50,00
Potassium	30	30,00
Hémoglobine glyquée (HBA1C)	100	100,00
TROPONINE I (High sensitive)	300	300,00
Ferritinémie	250	250,00
TSH-us : Thyréostimuline-Hormone	250	250,00
T4L-Thtroxine libre	250	250,00
T3L-Triiodothyronine libre	300	300,00
Total B	2120	2 120,00
APB	1,0	0,00
Total de Remise effectuée		220,00
Total		1900,00

Arrêtée la présente facture à la somme de : Mille neuf cent dirhams***

LABORATOIRE
D'ANALYSES MEDICALES
Dr SEKKAT N° 1200049
LAR D'ANALYSES MEDICALES
Dr SEKKAT N° 1200049

CABINET DE CARDIOLOGIE

ET D'EXPLORATIONS CARDIO-VASCULAIRES

Professeur Ahmed BENNIS

Professeur de Cardiologie

Ancien Chef de Service de Cardiologie du CHU

Ibn Rochd de Casablanca

Ancien Président de la Société Marocaine de Cardiologie

Fellow of The European Society of Cardiology

Fellow of The American College of Cardiology



98 Angle Rue Kadi lass et Rue Abou Salt Andaloussi

(Prés de la commune urbaine du Maârif) Casablanca

Tél. : 05 22253600 - Fax : 05 22253601

Mobile : 0661321866

Professeur Ahmed BENNIS
Spécialiste des maladies
Cardiovasculaires
98 Rue Kadi lass, Maârif - Casablanca
Tél : 05 22 25 36 00

Le : 17.08.2023

Bilan Biologique

Nom / Prénom : TARISSA MIMOUN Age :

Sexe : H F

Hématologie

- NFS
- Plaquettes
- VS
- CRP
- Hémoculture

Bilan martial

- Fer sérique
- CTF
- Ferritine
- Transferrine

Hémostase

- Temps de Prothrombine
- TCK
- Fibrinogène
- INR

Glucose

- Glycémie à jeûn
- PP
- Hyperglycémie par VO
- Hémoglobine glyquée

Ionogramme sanguin

- Na+
- K+
- Cl-
- Ca++
- Phosphore
- Mg++
- Bicarbonates (HCO₃-)
- Urée
- Crétaténine
- Acide urique

Bilan lipidique

- Cholestérol total
- Cholestérol HDL
- Cholestérol LDL
- Triglycérides

Fonction hépatique et enzymologie

- Amylasémie
- Bilirubine libre et conjuguée
- Phosphatasées alcalines
- Lactate Déshydrogénase LDH
- Transaminases ASAT, ALAT
- Gamma-GT
- haptoglobine
- CPK (Créatine Phosphokinase)
- Troponine
- Electrophorèse des protéines EPP
- BNP
- protidénie
- albumine

Ionogramme urinaire

- Ca++
- Phosphore
- Na+
- K+
- Cl-
- Urée
- Crétaténine

Examen des urines

- Protéinurie des 24h
- ECBU
- Antibiogramme
- Microalbuminurie des 24h

Autres :

Tarissa Mimoun

LABORATOIRE SEKKAT
D'Analyses Médicales
Dr. SEKKAT Med
El Youssfi N°12 Bécharif



LABORATOIRE SEKKAT D'ANALYSES MEDICALES

مختبر سقاط للتحاليل الطبية

CEXTO.θ.O ΘΕΣΕ ΗΕΤΗ.Χ.ΗΕΝ.ΕΞΕΣΘΘΕΣ.

Biochimie - Hématologie - Virologie - Bactériologie - Parasitologie - Mycologie -
Immunologie - Hormonologie - Toxicologie - Biologie de la reproduction

Dr. Mohamed SEKKAT
Médecin Biologiste

Pvt du: 18/08/2023
Edition du : 18/08/2023
Dossier N° : 10A12983003
C.I.N : wa35352

Mme IDRISI Naima

Né(e) le :01/01/1967



Page : 3/4

IONOGRAMME (BECKMAN COULTER AU 480)

Potassium	:	4,42 mEq/l	Valeurs Usuelles	Antériorité
-----------	---	------------	------------------	-------------

(3,5 - 5,5)

HEMATOLOGIE (BIORAD / D-10)

HÉMOGLOBINE GLYCOSYLIÉE :	5,80 %	Valeurs Usuelles	Antériorité
---------------------------	--------	------------------	-------------

(Inférieur à 6,4)

5,70 (30/03/22)

(Technique : Chromatographie en phase liquide à haute performance HPLC)

N.B : Situations qui surestiment le dosage de l'HbA1c :

- hypertriglycéridémie, - insuffisance rénale/hyperurémie (Hb carbamylée),
- déficit en fer, vitamine b12, folates, - splénectomie, - abus d'opiacés, d'alcool ou d'acide acétysalicylique,
- hyperbilirubinémie, - présence d'hémoglobine fœtale (Hbf), - ethnies (Africain/Africain-Américain).

Les situations qui sous-estiment le dosage de l'HbA1c :

- vitamines C et E, - maladie hépatique chronique, - hémodialyse, - hémolyse,
- transfusion sanguine, - présence d'HbS et C, - splénomégalie, - médicament...

MARQUEURS

TROPONINE I (High sensitive)	:	1,50 ng/l	Valeurs Usuelles	Antériorité
------------------------------	---	-----------	------------------	-------------

(Technique : ELFA _VIDAS)

Interprétation :

Taux : < 14 ng/l Zone d'exclusion

Taux : 14 à 50 ng/l Zone d'observation

Un nouveau dosage à H+3h est nécessaire (une élévation > 30% VPP IDM à 100%)

taux : > 50 ng/l Zone d'inclusion.

Zone à haut risque nécessitant une prise en charge immédiate.

LABORATOIRE SEKKAT
d'Analyses Médicales
Dr. SEKKAT Med
1-1 El Yousser II N°12 Berrechid

N°12 Lot. El Yousser II, intersection rue Mohamed V et rue Mouqawama, à côté de BMCE bank, BERRECHID

05.22.51.77.81 . E-mail : laboratoiresekkat@gmail.com

Urgences : 06.25.63.42.17



LABORATOIRE SEKKAT D'ANALYSES MEDICALES

مختبر سقاط للتحاليل الطبية

▷:Хт.Θ.○ ΘΕΣ.Ε ΙΣΤ.Λ.ΗΣΙ.ΕΕΣΘΘΣ.

Biochimie - Hématologie - Virologie - Bactériologie - Parasitologie - Mycologie -
Immunologie - Hormonologie - Toxicologie - Biologie de la reproduction

Dr. Mohamed SEKKAT
Médecin Biologiste

Médecin Biologiste

Pvt du: 18/08/2023
Edition du : 18/08/2023
Dossier N° : 10A129830
C.I.N : wa35352

Mme IDRISI Naima

Né(e) le :01/01/1967



Page : 2 / 4

BIOCHIMIE (BECKMAN COULTER AU 480)

			Valeurs Usuelles	Antériorité
Glycémie à jeun (Technique : HK G6P-DH)	:	0,87 g/l 4,83 mmol/L	(0,7 - 1,15) (4 - 6)	0,94 (30/03/22) 0,89 (10/11/20)
Urée	:	0,50 g/L 8,34 mmol/L	(0,15 - 0,5) (2,5 - 7,5)	0,43 (30/03/22)
Créatinine (Technique : Enzymatique)	:	7,40 mg/L 65 µmol/L	(4,3 - 11) (38 - 97)	7,70 (30/03/22) 7,70 (10/11/20)
Acide Urique (Technique : Uricase/POD)	:	58 mg/L 345 µmol/L	(25 - 60) (149 - 357)	51 (30/03/22)
ASAT (Aspartate Aminotransférase) (Technique : IFCC Pyridoxal Phosphate)	:	24 UI/L	(7 - 35)	23 (30/03/22)
ALAT (Alanine Aminotransférase) (Technique : IFCC Pyridoxal Phosphate)	:	24 UI/L	(7 - 35)	27 (30/03/22)
GGT (Gamma-Glutamyl Transférase)	:	65 UI/L	(7 - 35)	
Créatine PhosphoKinase	:	97 UI/L	(Inférieur à 170)	
Triglycérides (Technique : GPO-POD)	:	0,99 g/l 1,13 mmol/l	(0,5 - 1,49) (0,57 - 1,7)	1,10 (30/03/22) 0,95 (10/11/20)
Cholestérol Total (Technique : CHO-POD)	:	2,26 g/L 5,83 mmol/L	(1,55 - 2) (4 - 5,16)	2,31 (30/03/22) 2,36 (10/11/20)
HDL-Cholestérol	:	0,56 g/L 1,44 mmol/L	(0,35 - 0,7) (Supérieur à 0,9)	0,58 (30/03/22)
LDL-Cholestérol				
LDL-Cholestérol	:	1,48 g/l 3,82 mmol/l	(Inférieur à 1,6) (Inférieur à 4,13)	1,51 (30/03/22)

LABORATOIRE SEKKAF
D'Analyses Médicales
Dr. SEKKAF Med
LJI LE YOUSSEF II N° 12 Bétrechid



LABORATOIRE SEKKAT D'ANALYSES MEDICALES

مختبر سقاط للتحاليل الطبية

▷:X+Θ.Ο ΘΕΣ.Ε ΙΣΤ.Λ.ΙΣΗ.ΕΕΣΘΘΣΣ.

Biochimie - Hématologie - Virologie - Bactériologie - Parasitologie - Mycologie -
Immunologie - Hormonologie - Toxicologie - Biologie de la reproduction

Dr. Mohamed SEKKAT
Médecin Biogiste

Pvt du: 18/08/2023
Edition du : 18/08/2023
Dossier N° : 10A12983
C.I.N : wa35352

Mme IDRISI Naima
Né(e) le :01/01/1967



Page : 1 / 4

HEMATOLOGIE (BC5380)

			Valeurs Usuelles	Antériorité
NUMERATION FORMULE SANGUINE AVEC PLAQUETTES				
HEMATIES	:	4,45 M/mm ³	(4,2 - 5,7)	4,53 (30/03/22)
Hémoglobine	:	13,1 g/dL	(12,5 - 15,5)	13,6 (30/03/22)
Hématocrite	:	41,6 %	(36 - 46)	42,2 (30/03/22)
VGM	:	93 fL	(80 - 100)	93 (30/03/22)
TCMH	:	29 pg	(27 - 32)	30 (30/03/22)
CCMH	:	31 %	(30 - 35)	32 (30/03/22)
LEUCOCYTES	:	6 250 /mm ³	(4000 - 10000)	6230 (30/03/22)
FORMULE LEUCOCYTAIRE				
Polynucléaires Neutrophiles	:	35,4% Soit 2213/mm ³	(2000 - 7500)	2430 (30/03/22)
Lymphocytes	:	54,5% Soit 3406/mm ³	(1500 - 4000)	3109 (30/03/22)
Monocytes	:	6,9% Soit 431/mm ³	(200 - 800)	436 (30/03/22)
Polynucléaires Eosinophiles	:	2,8% Soit 175/mm ³	(100 - 400)	224,28 (30/03/22)
Polynucléaires Basophiles	:	0,4% Soit 25/mm ³	(Inférieur à 150)	31,15 (30/03/22)
PLAQUETTES	:	258 000 /mm ³	(150000 - 400000)	298 000 (30/03/22)
VMP	:	10,10 fl	(6,5 - 12)	

LABORATOIRE SEKKAT
D'Analyses Médicales
Dr. SENNAI MED
Lot LE YOUSSEF II N° 12 Barrechid